

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 14 (1936)

Artikel: L'enseignement de l'archéologie à Genève
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE A GENÈVE¹

W. DEONNA.



ous avons écrit ailleurs l'« Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève »² et montré comment ces collections, d'abord rudimentaires et éparses, ont été petit à petit accrues et réunies, depuis 1910, dans le Musée d'Art et d'Histoire, avec quelques appports ultérieurs qui ont parachevé depuis 1922 l'œuvre de centralisation³.

Des érudits, Spon et d'autres, comprennent de bonne heure l'utilité des documents épigraphiques pour reconstituer le passé local. Mais pendant longtemps les monuments de l'art et de l'industrie ne suscitent guère plus qu'un intérêt de curiosité. Les termes « curieux, curiosi-

¹ Abréviations:

Borgeaud: Histoire de l'Université de Genève. I. L'Académie de Calvin, 1559-1798, 1900. — II. L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon, 1909. — III. L'Académie et l'Université au XIX^e siècle, 1814-1900, et volume Annexes, 1934.

B.S.H.: Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Catalogue: Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Genève. III. Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs de l'Université de Genève, 1883. — IV. Id., par Soret, 1896. — V. Id., par Julliard et Aubert, 1909. — VI. Id., par Kohler, 1916. — VII. Id., par Roussy, 1928.

Deonna, Histoire: Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève, in Mélanges de la Société Auxiliaire du Musée, publiés à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la fondation de la Société, Genève, 1922, p. 153; tirage à part, au Musée d'Art et d'Histoire, 1922.

D.H.B.S.: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel, Attinger.

M.S.H.: Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

S.Z.L.: Schweizerisches Zeitgenossen Lexikon, 1^{re} éd., 1921; 2^{me} éd., 1932.

Documents, II: Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Genève. II. Amiel et Bouvier, L'Enseignement supérieur à Genève depuis la fondation de l'Académie, etc., 1878.

² DEONNA, *Histoire*, voir note précédente.

³ Transport des collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire, *Genava*, I, 1923, p. 62; DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, p. 1, historique.

tés », reviennent à chaque instant sous la plume de Baulacre, au XVIII^e siècle; Sénebier, à la même époque, décrit les « curiosités de la Bibliothèque publique »; au début du XIX^e siècle, Mallet dit de cette dernière qu'« elle renferme aussi quelques curiosités », et, en 1843-44 encore, un rapport du Musée Académique qualifie nos antiquités d'« objets qui ne satisfont guère que la curiosité »¹.

Ce sont cependant ces vieux témoins du passé local qui, peu à peu, transforment la curiosité en science archéologique, font comprendre qu'ils portent en eux autant de possibilités d'enseignement fécond qu'un texte grec ou latin, et que cet enseignement mérite une place dans le cadre des études officielles.

Le *Musée Académique*², créé en 1818 par Henri Boissier, renferme des collections d'antiquités qui, d'abord peu nombreuses, s'accroissent rapidement par des dons et des achats, et qui constituent, avec les produits de vieilles découvertes locales, le noyau de nos collections actuelles³; il comprend aussi des salles de cours pour les enseignements des professeurs de l'Académie, entre autres ceux de l'ethnologie, de l'archéologie, des inscriptions antiques, de la numismatique, des arts et métiers⁴. Pour la première fois à Genève les documents archéologiques sont considérés comme des matériaux indispensables à l'étude de la science archéologique et à son exposé théorique.

* * *

*Henri Boissier*⁵ (1762-1845) a le mérite de le comprendre et de revendiquer pour l'archéologie sa place dans l'enseignement officiel, que celui-ci ne prévoyait point encore, depuis le temps où Calvin avait fondé en 1559 l'Académie de Genève⁶. Professeur de chimie appliquée, ses goûts instinctifs le portent cependant vers les lettres et l'histoire et l'amènent à renoncer à la science pure pour se consacrer exclusivement à l'archéologie, dont il perçoit l'importance.

« L'étude de l'archéologie, écrit-il en 1837⁷, qui joue un rôle important dans les principales universités et académies de l'Europe, n'obtenait, il y a peu d'années encore,

¹ Sur les collections archéologiques avant le Musée académique, DEONNA, *Histoire*, p. 3 sq., I. L'éveil de la curiosité archéologique à Genève. Des origines à la fin du XVIII^e siècle; p. 11 sq., Les curiosités de la Bibliothèque publique. Jusqu'en 1818.

² Sur le Musée académique, DEONNA, *Histoire*, p. 24 sq.; BORGEAUD, III, p. 70 sq.

³ DEONNA, *Histoire*, p. 21 sq., 3. Les antiquités au Musée académique. De 1818 à 1872.

⁴ *Ibid.*, p. 25; BORGEAUD, III, p. 75.

⁵ Sur Henri Boissier: MALLET, « Notice biographique sur M. Henri Boissier, professeur à l'Académie de Genève, l'un des fondateurs de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève », *M.S.H.*, IV, 1845, p. 69; BORGEAUD, II, p. 122, pl. (portrait); III, passim; BEDOT et CARTIER, *Notice sur le Muséum d'histoire naturelle*, 1899, p. 7 et 9, note; DEONNA, *Histoire*, p. 24; MONTEL, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, I, p. 68.

⁶ La « chaire des arts », occupée par Scaliger (1572-74) et par divers érudits, est une chaire de philosophie, BORGEAUD, I, p. 132, 175 sq.

⁷ *Discours sur les progrès de l'archéologie*, 1837; DEONNA, *Histoire*, p. 26-7; *M.S.H.*, IV, 1845, p. 93; BORGEAUD, III, p. 223, note 3.

aucune place dans notre enseignement public. On s'y bornait à donner, occasionnellement, en interprétant les auteurs classiques, quelques notions décousues des antiquités grecques et romaines, indispensables pour l'intelligence de ces auteurs, mais ces notions ne se rattachaient à aucun système régulier, à aucune méthode suivie, ne présentaient point les rapports qui doivent exister entre elles; elles ne faisaient pas connaître l'esprit qui avait dirigé les grands ouvrages de l'art, présidé aux institutions religieuses, politiques et civiles dont elles rendaient un compte imparfait, et par conséquent elles ne pouvaient laisser de traces profondes dans la mémoire des auditeurs, et moins encore leur inspirer pour elles un intérêt réfléchi... J'ai désiré montrer en peu de mots, si je le pouvais, combien la science archéologique acquiert d'importance par la direction nouvelle qu'elle reçoit de nos jours; combien elle est étendue et variée, combien, depuis peu, elle a fait des découvertes intéressantes; combien elle en présage d'autres; combien enfin elle est digne d'occuper des esprits investigateurs et méditatifs. Je croirais avoir fait une œuvre utile, si chez quelques-uns des jeunes gens qui m'écoutent, j'excitaïs de l'entraînement vers des études dont je puis consciencieusement leur vanter les avantages et garantir les jouissances qui les accompagnent toujours. »

* * *

Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'enseignement littéraire et historique est confié dans l'Académie à la « Faculté des Lettres »¹, qui porte ce titre aux programmes des cours jusqu'en 1849-50. Par la loi de 1848², elle devient la « Faculté des Sciences et des Lettres », avec deux sections, l'une scientifique, l'autre littéraire, et le demeure jusqu'à la loi de 1872. Depuis 1873-74, dans l'ancienne Académie devenue l'Université, « la Faculté des lettres », indépendante des sciences, est divisée en une section des « Lettres », et une section des « Sciences sociales »³. Depuis 1886, elle est « Faculté des lettres et des sciences sociales »⁴, jusqu'en 1920 où elle redevient « Faculté des lettres », par la création de la « Faculté des sciences économiques et sociales »⁵.

L'enseignement de l'Académie comporte d'abord deux degrés: *a)* un enseignement « préparatoire », destiné aux jeunes étudiants sortis du Collège; *b)* un enseignement dit « de Faculté », constituant l'enseignement supérieur proprement dit. En 1848, la division préparatoire, sous le nom de « Gymnase », est rattachée au Collège, dont elle forme les dernières classes⁶, et l'Académie ne conserve que le degré supérieur de Faculté.

C'est dans ce cadre que s'insère l'enseignement de l'archéologie.

* * *

¹ *Documents*, II, p. 7, 12.

² *Ibid.*, p. 8, 13.

³ *Ibid.*, p. 8, 13; BORGEAUD, III, p. 448, 455, La loi Carteret; Annexes, p. 71, 73 (BOUVIER, *La Faculté des Lettres de 1872 à 1896*, p. 69 sq.).

⁴ BORGEAUD, III, Annexes, p. 76, 84.

⁵ La loi sur l'instruction publique, codifiée en 1919 et modifiée en 1920, art. 254, note 1, « Dispositions transitoires », prévoit que: « La Faculté des Lettres et des Sciences sociales continuera à exister jusqu'à la fin de l'année 1920 pour la délivrance des diplômes », etc.

⁶ *Documents*, II, p. 8, 16; BORGEAUD, III, p. 353, 390, Le gymnase.

Henri Boissier l'inaugure par un cours donné en 1815¹, en remplacement de Weber, professeur de Belles-Lettres depuis 1790², et il le continue jusqu'en 1818. Une troisième chaire de « Belles-Lettres générales » est alors créée, dont le titulaire doit professer « *un cours abrégé d'archéologie* » en même temps que « des notions déduites de la littérature comparée des langues anciennes et modernes »; le 19 février 1819, H. Boissier est appelé à cette fonction³. Le « règlement de 1825 sur les études académiques en général et sur les Facultés des sciences et des lettres » dénombre trois professeurs ordinaires de la Faculté des lettres (études communes), soit deux de littérature ancienne et un de « *Belles-Lettres générales et d'archéologie* »⁴, ce dernier donnant quatre leçons par semaine⁵. Il prévoit que le candidat au grade de docteur dans les Lettres devra « faire preuve de connaissances dans les Belles-Lettres générales et dans les langues grecque et latine. L'aspirant devra de plus prouver qu'il a plus particulièrement approfondi l'une de ces deux branches, ou une branche spéciale, telle que l'histoire, l'archéologie, ou l'étude des langues orientales »,⁶ condition répétée par la loi de 1835⁷.

« Dès l'année 1830, dit Boissier, le gouvernement jugea convenable de régulariser l'enseignement archéologique dont j'avais fait quelques essais dans l'Auditoire de Belles-Lettres, et cet enseignement a été définitivement constitué par la loi organique de l'Académie, qui crée une *chaise pour les antiquités grecques et latines* dans l'enseignement préparatoire, *et pour l'archéologie* dans celui de la Faculté. Le texte de la loi semblerait établir une distinction réelle entre les deux genres d'études qu'il spécifie; le premier n'est toutefois qu'une branche du second. L'un et l'autre sont pour nous, ainsi que je l'ai dit, une importation assez récente »⁸.

Le règlement de 1835 mentionne dans l'enseignement préparatoire les « *antiquités grecques et romaines* », dans celui de Faculté l'*« archéologie générale »*, avec une chaire de 108 leçons⁹.

¹ BORGEAUD, III, p. 126 et note 4, 233; M.S.H., IV, 1845, p. 83, DEONNA, *Histoire*, p. 26.

² BORGEAUD, II, p. 182.

³ Documents, II, p. 12; BORGEAUD, III, p. 127, 233; M.S.H., IV, 1845, p. 83.

⁴ Recueil des Lois, XI, 1825; p. 216, art. 35, 37. « Les objets d'enseignement qui seront répartis entre ces trois professeurs seront les Belles-Lettres générales, des exercices de composition, les Antiquités grecques et romaines, la Géographie, les éléments de l'Histoire universelle, la lecture des classiques grecs et latins. » Ceci pour les *études communes*, de quatre ans (article 6). Les deux premières années forment « l'Auditoire de Belles-Lettres », les deux dernières, l'*« Auditoire de Philosophie »*. Elles se poursuivent par les *études spéciales*, dont la durée varie selon les Facultés.

⁵ Ibid., art. 36.

⁶ Recueil des Lois, XI, 1825, p. 220, art. 51; BORGEAUD, III, p. 157, note.

⁷ Art. 41: « L'aspirant devra avoir approfondi une branche spéciale, telle que la littérature grecque, la littérature latine, les littératures modernes, l'histoire, l'archéologie, ou les langues orientales ».

⁸ Discours, 1837; BORGEAUD, III, p. 233, note 3.

⁹ Sur les six chaires de lettres: Documents, II, p. 12; Loi de 1835, articles 32 et 33; BORGEAUD, III, p. 227, note 2.

Celui de 1839 maintient ces dispositions. L'enseignement préparatoire du premier degré¹, soit les 1^{re} et 2^{me} années, comporte la littérature grecque et les *antiquités grecques*, la littérature latine et les *antiquités latines*; celui du deuxième degré, soit les 3^{me} et 4^{me} années préparatoires, « l'esthétique et l'archéologie, dans celles de leurs parties que le Corps académique jugera convenable d'ajouter au programme annuel de l'enseignement ». Les études de Faculté, qui font suite, pendant deux années², embrassent l'*archéologie* et l'esthétique, branches placées sur le même rang que les autres (littérature grecque et latine et leur histoire, philologie classique, histoire ancienne et moderne, littérature moderne, spécialement française, philosophie). La Faculté possède alors, depuis 1835, six chaires, soit *une pour l'antiquité* en général, une pour la littérature latine, une pour la littérature grecque, deux pour la rhétorique et les belles-lettres générales, et pour la littérature moderne, une pour l'histoire. Le programme de 1838-39 précise encore que « les cours obligatoires pour les étudiants qui se proposent d'entrer dans la Faculté de droit sont ceux d'archéologie et d'histoire ».

Grâce à Boissier, l'enseignement de l'archéologie a conquis sa place à l'Académie, dans les deux degrés, préparatoire et supérieur. Pendant sa très longue carrière professorale, jusqu'à sa retraite en 1839 après 55 années de services³, ce double enseignement est « le but de ses travaux et la grande affaire de sa vie. Dans le vaste champ que sa chaire l'appelait à parcourir, il donna une attention spéciale à l'archéologie, science pour laquelle il avait un goût tout particulier »⁴; il se dévoua à faire « de bonnes leçons d'antiquités grecques et latines aux étudiants de la division préparatoire et à initier leurs aînés aux découvertes des Lanzi, des Champollion, des Niebuhr »⁵. « A bien des égards, ajoute Borgeaud, il serait intéressant de publier ce cours en entier »⁶.

La conception qu'il se fait de l'archéologie, l'intérêt qu'il lui porte, il les expose dans son « Discours sur les progrès de l'archéologie et sur la direction principale qu'il convient de donner à cette étude, prononcé à la cérémonie des Promotions du Collège de Genève en 1837 », et publié en brochure⁷. Mais Boissier ne limite pas son activité féconde à l'enseignement; la Société d'histoire et d'archéologie, dont il est un des membres fondateurs vers la fin de sa vie (1838), entend de lui plusieurs communications sur des objets antiques conservés dans les collections

¹ Art. 39.

² Art. 42.

³ BORGEAUD, III, p. 234; M.S.H., IV, 1845, p. 94. Il célèbre sa cinquantième année de professorat en 1834.

⁴ M.S.H., IV, 1845, p. 84.

⁵ BORGEAUD, III, p. 233.

⁶ Ibid., p. 233, note 1.

⁷ Genève, imprimerie Gruaz; BORGEAUD, III, p. 233, note 1; M.S.H., IV, 1846, p. 84, 92: DEONNA, *Histoire*, p. 26.

du Musée ou récemment exhumés dans le canton de Genève¹. On lui doit aussi un « Précis d'antiquités romaines », un « Précis d'antiquités grecques », inspirés de l'« Encyclopädie der klassischen Altertumskunde » par Schaad, et parus tous deux en 1824.

* * *

LES « ANTIQUITÉS » DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
(JUSQU'EN 1848).

H. Boissier s'acquitte du cours d'antiquités grecques et romaines dans la division préparatoire jusqu'en 1838. Le programme du semestre d'hiver 1835-36 annonce que « M. le professeur Boissier traitera avec les étudiants de première année des antiquités romaines. Ce cours aura lieu deux fois par semaine »; au semestre d'été, qu'il traitera des antiquités grecques pour les mêmes étudiants, pendant deux heures. Cette division semestrielle est maintenue et paraît encore au programme de 1837-38. A cette date, Boissier abandonne l'enseignement préparatoire, mais il conserve son cours supérieur de Faculté jusqu'en 1839-40. Le premier est dès lors réparti entre les professeurs de littérature et de langues anciennes.

Pendant les deux semestres 1838-39, *Michel Ferrucci* (1801-1881), de Bologne, professeur de langue et de littérature latines (1836-44)², se charge du cours d'antiquités romaines pour les étudiants de première année, une fois par semaine. En 1839-40, le titulaire définitif n'est pas encore désigné et le programme mentionne que cette branche, comme celle des antiquités grecques, est exposée par M. ***. Les antiquités romaines sont étudiées régulièrement par Ferrucci de 1840-41 à 1843-44, date à laquelle il est appelé à l'Université de Pise comme professeur d'histoire et d'archéologie. Ferrucci, qui fut avec Boissier un des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, y a présenté quelques communications sur des inscriptions et sur d'autres monuments de l'époque romaine³.

André Cherbuliez-Bourrit (1795-1874), professeur de littérature ancienne de 1840 à 1843, et de littérature latine de 1843 à 1848⁴, lui succède de 1844-45 à 1848-49, parlant aux étudiants de première année deux heures par semaine au semestre d'été, celui d'hiver étant réservé aux cours d'antiquités grecques.

Ce dernier, vacant en 1839-40⁵, est traité pendant les années 1840-41⁶ et

¹ DEONNA, *Histoire*, p. 26, note 1 et 2; *M.S.H.*, IV, 1845, p. 93; *M.S.H.*, « Mémorial », de 1838 à 1888, 1889, table, s. v. Boissier (liste).

² BORGEAUD, III, p. 562, 310; *M.S.H.*, XXII, 1886, p. 328.

³ *Mémorial*, 1838 1888, table, s. v. liste; *M.S.H.*, I, p. 271.

⁴ BORGEAUD, III, p. 563, 360; Annexes, p. 112 sq.; *D.H.B.S.*, s. v.

⁵ Antiquités grecques, M. ***.

⁶ Une heure par semaine, pendant les deux semestres, pour les étudiants des deux années.

1841-42¹ par *Jean-Louis Conte* (1788-1842), professeur de Belles-Lettres de 1819 à 1835, de littérature et d'antiquités grecques de 1835 à 1842, « un inconnu, dit M. Borgeaud, qui ne sut jamais se faire connaître »².

Momentanément suspendu de nouveau en 1842-43 il reprend avec *Jacques Adert* (1817-1886)³, professeur de littérature grecque, de 1843-44 à 1848-49, date à laquelle Adert renonce à l'enseignement pour prendre la direction du *Journal de Genève*⁴.

Depuis 1848, les cours préparatoires ayant été détachés de l'Académie, l'enseignement secondaire des « antiquités » se poursuit au Gymnase, devenu la division supérieure du Collège⁵.

* * *

L'ARCHÉOLOGIE DANS L'ENSEIGNEMENT DE FACULTÉ.

L'enseignement de l'archéologie proprement dite, introduite par H. Boissier dans les études de Faculté, devait s'y perpétuer jusqu'à nos jours, avec des vicissitudes diverses.

Il est assumé jusqu'en 1839-40 par *Boissier*. Bien que les branches soient encore peu nombreuses⁶, l'archéologie occupe une place prépondérante et s'augmente même en 1837-38 d'un cours d'« antiquités » donné par Ferrucci, qui étudie « la géographie, les habitants et les monuments de l'ancien Latium »⁷. Voici quelques-uns des sujets traités par Boissier:

En hiver 1835-36, « M. le professeur Boissier exposera dans la première partie de son cours bisannuel d'archéologie les connaissances acquises jusqu'à ce jour, sur

¹ Une heure par semaine, au semestre d'hiver, pour les étudiants de première année.

² BORGEAUD, III, p. 130; p. 171 sq., table, s. v.; D.H.B.S., s. v.

³ BORGEAUD, III, table, s. v.; Annexes, p. 656; M.S.H., XXII, 1886, p. 327; D.H.B.S., s. v.

⁴ Pendant le semestre d'hiver, avec quelques variantes, à raison d'une ou deux heures, tantôt pour les étudiants de première année, tantôt pour ceux des deux années. Le seul sujet précisé est celui de 1843-4. — Hiver: « Histoire des constitutions grecques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse ». — Eté: « Histoire de la décadence et de la chute des constitutions grecques ».

⁵ La loi sur l'instruction publique de 1872 prévoit encore au Gymnase l'enseignement des Antiquités, et même celui des Beaux-Arts, art. 111. Celle de 1886, puis son remaniement de 1896, art. 101, ne mentionnent plus ces deux branches.

⁶ 1835-36. Hiver: Archéologie, numismatique, histoire.

1836-37. Hiver: Archéologie, histoire, philologie classique grecque, philologie française. — Eté: Histoire.

1837-38. Hiver: Archéologie, histoire, littérature dramatique du dix-septième siècle. — Eté: Histoire, archéologie, antiquités.

1838-39. Hiver: Archéologie, histoire, langue arabe, littérature grecque, histoire littéraire, esthétique, etc.

1839-40. Hiver: Archéologie, littérature latine, littérature grecque, histoire, littérature moderne, philosophie morale et philosophie sociale, psychologie. — Eté: Archéologie, littérature latine, littérature grecque, histoire, littérature moderne, logique.

⁷ Trois heures au semestre d'été.

la religion, le gouvernement, les mœurs, les usages, etc., des anciens Egyptiens, et traitera, d'après le même plan, des peuples qui, tels que les habitants de la Palestine, de la Phénicie et de l'Afrique septentrionale, ont eu des relations plus ou moins immédiates avec l'Egypte. Ce cours sera précédé de l'examen de quelques questions importantes pour la science archéologique. Il aura lieu deux fois par semaine, à dater du mois de janvier. »

En hiver 1836-37: « M. le professeur Boissier traitera des plus anciennes sociétés politiques, et notamment de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte, considérées sous le rapport de la législation, des mœurs, des progrès dans les sciences et les arts, et relativement au culte religieux. A ce dernier égard, il recherchera les traces qu'on peut reconnaître chez ces divers peuples d'un culte primitif, de ses communications et de ses altérations successives. Ce cours aura lieu une fois par semaine. »

En hiver 1837-38: « M. le professeur Boissier donnera un cours d'archéologie orientale et méridionale auquel celui de l'année précédente a servi d'introduction. Il y traitera spécialement de l'Egypte, cherchant à résumer les connaissances acquises à ce sujet, sous différents rapports. Ce cours aura lieu une fois par semaine. En été, M. le professeur Boissier donnera un cours de mythologie héroïque. Ce cours aura lieu une fois par semaine. »

En hiver 1838-39: « Après une revue sommaire des divers objets de l'archéologie monumentale, M. le professeur Boissier tracera un tableau historique de quelquesunes de ses parties, telles que l'architecture, la sculpture, la peinture, l'écriture, etc., chez les peuples de l'antiquité, et terminera ses leçons de ce semestre par le résumé des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur les usages, les mœurs, la constitution politique et la religion des Egyptiens. Ce cours, dans lequel le professeur mettra sous les yeux de ses auditeurs les dessins, gravures, ouvrages, etc., qui sont la base de son enseignement, aura lieu deux fois par semaine, dans le salon des antiques du Musée académique. »

En hiver 1839-40: « M. le professeur Boissier considérera les anciennes populations de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte, sous le rapport de leurs progrès dans la civilisation et de leur culte religieux. Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années. »

* * *

Boissier prend sa retraite en 1839: « L'Académie, tout en ne pouvant refuser à son Doyen une demande aussi légitime, a pu obtenir cependant du dévouement de M. Boissier que ce professeur continuât, quoiqu'émérite, à donner de temps à autre des cours supérieurs d'archéologie, science à laquelle M. Boissier s'est voué avec tant de zèle depuis quelques années, et pour laquelle il a fait de nombreux sacrifices »¹.

¹ *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1839*, p. 59.

La chaire qu'il abandonne est transformée, « affectée à l'histoire approfondie de la littérature classique, soit le cours d'histoire et critique des littératures grecque et latine; elle sera consacrée à résumer et à compléter les enseignements de littérature grecque et de littérature latine, donnés par le professeur titulaire de ces deux branches »¹. Le règlement de 1839, modifié en 1844, énumère les six chaires de lettres²; l'archéologie ne figure plus dans cette liste. Elle perd la place importante que son instigateur lui avait fait attribuer et elle disparaît des programmes de l'Académie, de 1840-41 à 1849-50.

* * *

Après cette éclipse, la loi de 1848 prévoit de nouveau l'archéologie dans la Faculté des lettres et des sciences, et l'une des six chaires est affectée à cette discipline, jointe à la littérature ancienne³. André Cherbuliez-Bourrit, qui a donné de 1844 à 1849 le cours d'antiquités romaines dans le degré préparatoire, est nommé en 1848 professeur de littérature et d'archéologie grecque et latine⁴, et reprend la tradition archéologique jusqu'en 1864⁵.

¹ *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1839*, p. 59

² *Recueil de lois*, 1844, p. 271, Faculté des Lettres: littérature grecque, littérature latine rhétorique et belles-lettres générales, histoire, littératures anciennes et modernes, histoire de la philosophie ancienne et moderne, plus des cours complémentaires pour d'autres branches.

³ Art. 38; *Documents*, II, p. 13.

⁴ BORGEAUD, III, p. 363.

⁵ Voici quelques-uns des sujets traités par Cherbuliez:

1850-51. Hiver: Archéologie. Mythologie grecque. Deux fois par semaine.

1851-52. Hiver: Archéologie et philologie classique. Tableau de leurs branches, de leur méthode et de leur histoire (suite et fin du cours de l'année précédente). Deux fois par semaine.

1852-53. Hiver: Archéologie et histoire littéraire. Mythologie d'Homère. Histoire de la poésie épique chez les Grecs. Deux fois par semaine.

1853-54. Eté: Archéologie. Du gouvernement et de l'état des provinces romaines. Deux leçons par semaine.

1854-5. Hiver: Archéologie. Mythologie d'Homère, coutumes religieuses de l'âge héroïque. Deux leçons par semaine.

1855-56. Eté: Archéologie. Alliés de Rome; gouvernement des provinces. Deux fois par semaine.

1856-57. Hiver: Archéologie. Mythologie grecque. Deux fois par semaine.

1857-58. Eté: Constitution des sujets et alliés de Rome. Gouvernement des provinces. Deux fois par semaine.

1858-59. Hiver et été: Archéologie. Eléments d'épigraphie latine. Une fois par semaine.

1859-60. Hiver et été: Topographie et monuments de Rome ancienne. Notions d'antiquités qui s'y rapportent. Une fois par semaine.

1860-61. Pas de cours.

1861-62. Hiver et été: Epigraphie latine. Une fois par semaine. Ce cours est facultatif.

1862-63. Hiver et été: Archéologie. Topographie et monuments de l'ancienne Rome. Une fois par semaine. Ce cours est facultatif.

1863-64. Hiver et été: Archéologie. Eléments de l'Epigraphie latine. Une heure par semaine. Ce cours est facultatif.

Mais l'archéologie n'est plus comme auparavant une branche autonome, matière d'une chaire indépendante; elle est devenue une annexe de la chaire de langue et de littérature anciennes; elle commence à s'effacer devant les exigences grandissantes de la langue, de la littérature, de l'histoire. Les titres et les sujets du cours attestent cette sujexion progressive. Le temps qui lui est accordé est réduit à une heure par semaine; le cours n'a pas lieu en 1860-61, et, quand il reprend, d'obligatoire qu'il était, il est devenu facultatif. L'archéologie n'est plus professée par un spécialiste, comme Boissier l'était devenu, mais par un érudit dont la formation est autre, et dont le principal intérêt est porté ailleurs. On en méconnaît bientôt à tel point la valeur éducative, qu'elle disparaît de nouveau complètement des programmes, de 1864-65 jusqu'en 1873-74, bien que Cherbuliez continue à occuper sa chaire jusqu'à cette dernière date.

* * *

Le projet de loi sur l'Instruction publique, présenté en 1872 par Catalan, ancien député, prévoit dans la « Faculté préparatoire de l'Université cantonale » « la mythologie et les antiquités, des notions d'archéologie, l'esthétique »¹. La loi de 1872 attribue à la Faculté des sciences et des lettres, dans la nouvelle « Université » qui remplace l'ancienne Académie, un cours d'antiquités dans la section des Lettres, un cours d'archéologie dans celle des Sciences sociales, qui est alors créée².

Alexis Giraud-Teulon (1839-1916), qui professera l'esthétique³, donne provisoirement en 1874-75 un cours d'antiquités, qu'il consacre aux « Moeurs, coutumes et institutions des Grecs et des Romains, étudiées dans les monuments littéraires et artistiques »⁴.

Mais il appartient à *Ch. Morel* (1837-1902)⁵, nommé professeur suppléant d'archéologie et d'antiquités⁶, d'insuffler momentanément quelque vitalité à cette branche défaillante, et de lui redonner quelque indépendance. Son enseignement, inscrit en 1875-76 sous le titre « archéologie » dans la section des Sciences sociales⁷, l'est de 1876-77 à 1880-81 sous le titre « Antiquités » dans celle des Lettres⁸. En

¹ Art. 50.

² *Documents*, II, p. 13; BORGEAUD, III, Annexes, p. 73 et 75.

³ Voir plus loin.

⁴ Une heure par semaine, hiver et été.

⁵ *B.S.H.*, II, p. 304; *D.H.B.S.*, s. v.; *Catalogue*, IV, 1896, p. 217; BORGEAUD, III, p. 482; *Pro Aventico*, VIII, 190, p. 6.

⁶ BORGEAUD, III, p. 482 et 565; Annexes, p. 85.

⁷ Hiver et été: Archéologie en général et plus spécialement Antiquités romaines de la Suisse. Une heure par semaine.

⁸ 1876-77. Hiver et été: Antiquités. Les Grecs dans leur vie publique et privée. Deux heures par semaine.

1877-78. Hiver et été: Antiquités. Administration de l'empire romain, d'après les auteurs et les inscriptions. Une heure par semaine.

1878-79, Morel ajoute un cours libre de deux heures en hiver sur l'« Histoire de la civilisation grecque et romaine ». Auteur d'intéressantes communications à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève¹, Morel est connu par plusieurs publications historiques et archéologiques, dont la principale est celle sur « Genève et la colonie de Vienne sous les Romains »².

* * *

De 1881-82 à 1888-89, l'enseignement régulier de l'archéologie subit une nouvelle lacune, comblée en partie de 1881-82 jusqu'en 1885-86 par le cours libre³ d'Adrien Wagnon (né en 1854)⁴ qui a déjà traité en 1880-81 les antiquités grecques⁵. De 1886-87 à 1888-89, l'archéologie n'est même plus la matière d'un enseignement de privat-docent.

La loi de 1886 compte huit chaires dans la Faculté des Lettres et des Sciences sociales, mais passe sous silence l'archéologie⁶, dispositions maintenues dans les remaniements de 1896⁷, de 1910⁸ et dans la loi de 1913⁹. Cette branche reparaît seulement dans la loi de 1919, modifiée en 1920, où la Faculté des Lettres comporte une chaire d'archéologie¹⁰, et dans sa refonte de 1924¹¹.

Cependant elle redevient un enseignement régulier de la Faculté des Lettres par la création en 1888 d'une chaire d'archéologie, d'épigraphie et de paléographie¹²,

1878-79. Hiver: Antiquités. Epigraphie latine. Théorie générale. Une heure par semaine.

Eté: Epigraphie latine. Interprétation d'inscriptions choisies. Une heure par semaine.

1879-80. Hiver: Antiquités romaines. Mœurs et usages de la vie privée. Deux heures par semaine.

Eté: Etude de la correspondance administrative échangée entre Pline et Trajan. Une heure par semaine.

1880-81. Eté: Antiquités. Deux heures par semaine.

¹ *Mémorial*, 1838-1888, table, s. v.; *id.*, 1888-1915, table, s. v.; DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, p. 11, note 4.

² *M.S.H.*, XX, 1879-1888, p. 1, 453.

³ Cours dits de « privat-docent » depuis 1884-85.

1881-2. Hiver: Archéologie. Histoire des arts plastiques en Grèce depuis l'époque archaïque jusqu'à Praxitéle. Deux heures par semaine.

1882-83. Hiver: Archéologie. Même sujet. Une heure par semaine.

1884-85. Hiver et été: Archéologie de l'art. Une heure par semaine.

1885-86. Hiver: Archéologie de l'art. Une heure.

⁴ *Catalogue*, III, 1883, p. 55. Auteur, entre autres, d'un « Traité d'archéologie comparée. La sculpture antique. Origines, description, classification des monuments de l'Egypte et de la Grèce », Paris, 1885.

⁵ Hiver: I. Les dieux et le temple, études sur l'histoire des arts plastiques en Grèce. II. Le théâtre, son rôle, son organisation et son histoire. Deux heures par semaine.

⁶ Art. 130.

⁷ Art. 130 b.

⁸ Art. 130.

⁹ Art. 256.

¹⁰ Art. 254.

¹¹ Art. 254.

¹² BORGEAUD, III, p. 520 et 568; Annexes, p. 86.

pour *Francis Decrue* (1854-1928)¹, qui l'occupe de 1889 jusqu'en 1898². Auteur d'importants travaux d'histoire, Decrue est plus un historien qu'un archéologue, et c'est à l'histoire qu'il se consacre définitivement, en abandonnant en 1898 la chaire d'archéologie pour celle d'histoire du moyen âge et des temps modernes.

Dès 1891³, *Edouard Naville* (1844-1926)⁴ est nommé professeur extraordinaire d'*égyptologie*, discipline qu'il étudie seule à raison de deux heures par semaine pendant le semestre d'été jusqu'en 1898⁵. Quand Decrue renonce à l'archéologie, la chaire de Naville devient une chaire d'archéologie, dénommée en 1902 d'archéologie et d'*égyptologie*⁶. Il en demeure le titulaire jusqu'à sa retraite en 1919⁷, se faisant toutefois suppléer pour l'archéologie dans les dernières années, tantôt par *W. Deonna*⁸, tantôt par *Georges Nicole*⁹ (né en 1880); mais continuant à traiter l'*égyptologie* au semestre d'été.

¹ *B.S.H.*, II, p. 245; V, p. 149; *D.H.B.S.*, s. v.; *S.Z.L.*, 1921, s. v.; *Catalogue*, IV, 1896, p. 224; V, 1909, p. 97; VI, 1916, p. 106; VII, 1928, p. 155. Communications à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, *Mémorial*, 1838-1888, table, s. v.; *ibid.*, 1888-1915, table, s. v.

² 1889-90. Hiver: Archéologie. Antiquités chrétiennes et archéologie du moyen âge. Deux heures. — Eté: Archéologie orientale. Deux heures.

1890-91. Hiver: Archéologie. Grande-Grèce, Sicile, art dorique, etc. Trois heures par semaine. — Epigraphie latine. Une heure. — Paléographie latine et romane. Une heure.

1891-92. Hiver: Archéologie. Transformations de l'art depuis l'époque romaine jusqu'à la Renaissance. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure.

1892-93. Hiver: Archéologie. Histoire générale de l'art dans le bassin oriental de la Méditerranée. Paléographie. Une heure. — Eté: Archéologie, suite du cours d'hiver. Deux heures. — Epigraphie. Une heure.

1893-94. Hiver: Archéologie. Coup d'œil sur les monuments de l'Occident, depuis l'Empire romain jusqu'à la Renaissance. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure.

1894-95. Hiver: Archéologie. L'art grec, avec une introduction sur l'art oriental. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure.

1895-96. Hiver: Archéologie. Histoire de l'art, de l'époque romaine à la Renaissance. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure.

1896-97. Hiver: Archéologie. L'art grec. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure.

1897-98. Hiver: Archéologie. Histoire de l'art en Europe, du premier siècle à la Renaissance. Trois heures. — Epigraphie. Une heure. — Paléographie. Une heure. — Histoire de la civilisation. De la Réforme à la Révolution. Une heure. — Eté: Histoire de la civilisation. Le XIX^e siècle. Une heure.

³ « Arrêté législatif du 30 mai 1891, approuvant à l'Université la création d'une chaire extraordinaire: enseignement de l'*égyptologie*, soit histoire des antiquités égyptiennes et assyriennes, d'après les récentes fouilles, dans la Faculté des Lettres ».

⁴ *B.S.H.*, V, p. 87; *S.Z.L.*, 1921, s. v.; *Rev. arch.*, 1927, I, p. 216; 18^{me} *Rapport Société suisse de préhistoire*, 1926, p. 14; *D.H.B.S.*, s. v.; MORET, *Journal de Genève*, 21 oct. 1926; BARDE, *ibid.*, 18 oct. 1926; *Catalogue*, IV, 1896, p. 228; V, 1909, p. 109, 125; VI, 1916, p. 115; VII, 1928, p. 14, 184.

⁵ Decrue enseigne l'archéologie générale au semestre d'hiver (en 1890-92, et depuis 1893).

⁶ BORGEAUD, III, p. 528, 569; Annexes, p. 93; *B.S.H.*, V, p. 90.

⁷ Avec quelques interruptions. En hiver 1911-12, Archéologie grecque, M. X.; en hiver 1913-14, M. X.

⁸ 1908-1911.

⁹ 1914-1919. Auparavant, G. Nicole donne un cours de privat-docent. 1907-08; hiver: Histoire de la peinture antique; été 1912: Archéologie classique; hiver 1912-13: id.; hiver 1913-14: id. (ce cours, annoncé, n'a pas lieu, Nicole suppléant à ce moment Naville). *D.H.B.S.*, s. v., III, № 2.

Après une brève interruption¹, l'auteur de cette notice², qui a enseigné comme privat-docent l'histoire et la science de l'art depuis 1908³, est nommé en 1920 à la succession de Naville, comme professeur extraordinaire d'archéologie classique et orientale, et en 1925 professeur ordinaire; il enseigne depuis régulièrement aux deux semestres, à raison de 3 heures par semaine jusqu'en 1925, et de 2 heures à partir de cette date, sa chaire ayant été diminuée d'une heure.

ENSEIGNEMENTS ACCESSOIRES.

Divers exposés, faits par des professeurs réguliers et par des privats-docents, complètent l'enseignement de l'archéologie proprement dite.

Jules Nicole (1842-1921)⁴, professeur de littérature et de langue grecque de 1874 à 1917⁵, accorde un semestre d'hiver en 1891-92 aux « Antiquités scéniques. Le théâtre en Grèce » (1 h.) et explique la « *paléographie et la papyrologie grecque* »⁶, depuis 1895-96 jusqu'en 1917⁷. *Victor Martin* (né en 1886), qui étudie la papyrologie grecque comme privat-docent en été 1917, et la paléographie grecque en hiver 1917-18⁸, lui succède⁹ comme professeur ordinaire et continue depuis 1918-19 le cours de paléographie et de papyrologie¹⁰.

¹ Hiver 1920-21: Archéologie, X.

² Catalogue, VI, 1916, p. 287; VII, 1928, p. 157; S.Z.L., 1921, 2^{me} éd., 1932, s.v.

³ Hiver 1908-09: Histoire de l'art. L'art hellénistique.

Hiver 1909-10: Id.

Eté 1912: Histoire comparée de l'art. Archéologie et histoire de l'art. Quelles sont les méthodes à employer. Les lois, les rythmes de l'art. Eté 1913: Histoire comparée de l'art. Les méthodes qu'il faut employer en histoire de l'art. Les lois et les rythmes artistiques. Application à l'art grec.

Hiver 1913-14: Id.

Hiver 1915-16: Histoire et science de l'art. Les idées et les formes artistiques. Etude des facteurs spirituels et matériels qui déterminent l'œuvre d'art.

Eté 1917: même sujet.

Hiver et été 1917-18: Science de l'art. Exposé des méthodes. Recherche des causes matérielles, physiques, spirituelles, sociales qui conditionnent la genèse et l'évolution de l'œuvre d'art.

Hiver 1918-19: Science de l'art.

Hiver et été 1919-20: Science de l'art.

Hiver 1920-21: Recherche de quelques causes qui conditionnent l'œuvre d'art. Causes physiologiques, psychologiques, etc.

⁴ D.H.B.S., s. v., III, № 1; Ch. BERNARD, « Hommage à Jules Nicole », éd. *Revue mensuelle*, 1923; Ed. FAVRE, « Jules Nicole et la Bibliothèque publique », B.S.H., IV, 1922, p. 411; *Jules Nicole, 1842-1921, helléniste papyrologue*, par NAVILLE, JOGUET, MARTIN, etc., 1922; *Mélanges J. Nicole*, 1905; Catalogue, III, 1883, p. 51; IV, 1896, p. 215; V, 1909, p. 112; VI, 1916, p. 118; VII, 1928, p. 13.

⁵ BORGEAUD, III, p. 565.

⁶ Ibid., Annexes, p. 81.

⁷ Ce cours ne figure plus au programme d'hiver 1917-18.

⁸ Le livre dans l'antiquité.

⁹ La chaire est vacante en été 1918.

¹⁰ D.H.B.S., s. v. D, V, № 10; S.Z.L., 1921, s. v.; Catalogue, VII, 1927, p. 179.

Ferdinand de Saussure (1857-1913)¹, professeur extraordinaire d'histoire et de comparaison des langues indo-européennes (1891-96), ordinaire en 1896, et de linguistique générale (1907-1913)², commente en hiver 1895-96 les « Inscriptions perses des rois achéménides », et les « Dialectes grecs et inscriptions grecques archaïques ».

Ch. Seitz (1860-1930)³ professeur d'histoire ancienne et contemporaine de 1899 à 1930⁴, traite en conférence les « Antiquités d'Athènes », et l'*épigraphie latine* de 1917-18 à 1930.

* * *

Emile Dunant (1871-1902)⁵ donne en été 1902 et en hiver 1902-03, comme privat-docent, des conférences d'*archéologie* sur la préhistoire, les Celtes, l'époque romaine, avec exercices pratiques.

L'orientaliste *Max van Berchem* (1863-1921)⁶ fait une fugitive apparition parmi les privat-docents en 1891-92 avec son enseignement d'*archéologie arabe*.

En 1835-36 déjà, la *numismatique* a été introduite par *Jean Picot* (1777-1864)⁷ qui, professeur d'histoire et de statistique (1802), homme politique, s'intéresse tout particulièrement à cette discipline⁸; celle-ci cependant disparaît des programmes jusqu'en 1891-92 où *Auguste Ladé*, médecin et numismate distingué⁹, commence comme privat-docent un cours de numismatique et d'héraldique qu'il poursuit jusqu'en 1896-97.

* * *

La *préhistoire* est abordée en hiver 1879-80, dans la section des Sciences sociales, sous le titre *ethnographie*, en un cours libre de *L. Metchnikoff*: « L'ancienneté de l'homme, l'homme primitif, l'état de nature, la société préhistorique ».

¹ *F. de Saussure (1857-1913)*, articles nécrologiques divers, Genève, 1915; *F. de Saussure, recueil de publications scientifiques*, par BAILLY et GAUTIER, 1922; *Catalogue*, IV, 1896, p. 231; V, 1909, p. 118; VI, 1926, p. 122; *D.H.B.S.*, s. v., № 10.

² BORGEAUD, III, p. 569.

³ *B.S.H.*, V, p. 224; *D.H.B.S.*, s. v. A.; *S.Z.L.*, 1921, s. v.; *Catalogue*, V, 1909, p. 118; VI, 1916, p. 123; VII, 1928, p. 195.

⁴ BORGEAUD, III, p. 570.

⁵ *D.H.B.S.*, s. v. A., IV, № 15; *Pro Aventico*, VIII, 1903, p. 10; F.-F. ROGET, *Emile Dunant, historien suisse*; *Catalogue*, IV, 1896, p. 243; V, 1909, p. 327; conservateur du Musée archéologique et du Musée Fol, DEONNA, *Histoire*, p. 66, 73, 74.

⁶ *D.H.B.S.*, s. v., № 11; *Journal de Genève*, 14 mars 1921; *Max van Berchem, hommage rendu à sa mémoire*, Genève, 1923; *Rev. arch.*, 1923, I, p. 15, 148 (Boissier); *B.S.H.*, IV, 1922, p. 406; *Rev. hist. rel.*, 1921, LXXXIII, p. 106; *Société des Arts, Genève, Compte rendu 1920-21*, p. 81; *Journal de Genève*, 10 oct. 1928 (*Rev. arch.*, 1928, p. 196).

⁷ *M.S.H.*, XV, 1865, p. 286; *Mémorial Soc. Hist.*, 1838-1888, table, s. v.; *D.H.B.S.*, s. v.

⁸ « M. le professeur Picot donnera une fois par semaine un cours dans lequel il exposera les principes de la science numismatique ».

⁹ E. DEMOLE, *Rev. suisse de numismatique*, XIV, 1908, p. 354; *Catalogue*, IV, 1896, p. 237; V, 1909, p. 333.

La *sociologie*, professée depuis 1886 par *Louis Wuarin* (1846-1927)¹, professeur extraordinaire de sociologie (1889-90), ordinaire (1890-1921)², s'intitule parfois « Ethnographie »³, mais comprend sous ce terme la sociologie théorique plus que l'étude matérielle des peuples primitifs.

L'ethnographie et la préhistoire ne deviennent le thème d'un enseignement méthodique et régulier qu'avec *Eugène Pittard* (né en 1867)⁴. Son cours de privat-docent sur l'*ethnographie* et l'*ethnologie*, inscrit dans la Faculté des lettres de 1900 à 1902⁵, est transformé en un cours d'*anthropologie générale* englobant la préhistoire et portant parfois le sous-titre d'« archéologie préhistorique »⁶, qui débute dans la Faculté des sciences en été 1900 et se poursuit avec diverses vicissitudes⁷ jusqu'en 1916, où cet enseignement est érigé en chaire extraordinaire, puis ordinaire en 1919.

Burckhardt Reber (1848-1926)⁸, privat-docent, pratique aussi « l'*archéologie préhistorique* de la Suisse », de l'été 1914 jusqu'en 1917.

Henri Mercier (né en 1867), privat-docent, introduit les recherches de *folklore*, de l'hiver 1898-99 à l'hiver 1905-06⁹.

L'*histoire de la civilisation* touche de près à l'archéologie, quand elle prend comme objet l'étude des civilisations antiques. Elle est représentée dans la section des sciences sociales de 1873-74 à 1877-78 par *Louis Jousserandot*¹⁰ (1812-87), professeur d'histoire de la civilisation et de philosophie de l'histoire (1873-79), de Pandectes et d'introduction au droit civil français (1879-87)¹¹; par *Louis Jaquemot*, professeur d'histoire de la civilisation (1882-85), puis d'économie politique (1885-96)¹², depuis 1879-80 jusqu'à sa révocation en 1896¹³. *Francis Decrue* ajoute parfois à son enseignement d'archéologie « l'*histoire de la civilisation* », en 1897-98, 1898-99, mais ne s'occupe que de la période moderne.

¹ *D.H.B.S.*, s. v.; *Catalogue*, IV, 1896, p. 223; V, 1909, p. 121; VI, 1916, p. 126; VII, 1928, p. 14.

² *BORGEAUD*, III, p. 568.

³ Hiver 1886-87, Ethnographie et démographie. 1888-89, Ethnographie.

⁴ *S.Z.L.*, 1^{re} éd., 1921; 2^{me} 1932, s. v.; *Catalogue*, V, 1909, p. 296; VII, 1928, p. 110.

⁵ Eté 1900, hiver 1900-01, hiver 1901-02.

⁶ Eté 1924.

⁷ Poursuivi jusqu'en été 1903; interrompu en 1903-04, repris en hiver 1904-05 jusqu'en 1908-09, repris en été 1916.

⁸ *D.H.B.S.*, s. v. A., n° 4; *B.S.H.*, V, p. 86; *S.Z.L.*, 1921, s. v.; *Catalogue*, VI, 1916, p. 309; *DEONNA*, *Histoire*, p. 67, note 1, référ.; *Genava*, IV, 1926, p. 9.

⁹ *Catalogue*, VI, 1916, p. 306.

¹⁰ *BORGEAUD*, III, p. 565, 428, table, s. v.

¹¹ Ex. 1873-74. Hiver et été: *Histoire de la civilisation. La civilisation dans l'antiquité*.

¹² *BORGEAUD*, III, p. 567; *Catalogue*, 1883, p. 53; IV, 1896, p. 219.

¹³ Ex. 1879-80. Hiver: *La civilisation primitive et les civilisations de l'antiquité*.

1887-88, Hiver: *Considérations préliminaires. Les origines. Civilisations antérieures à l'ère chrétienne*. — Eté: *Civilisation grecque et romaine*.

1888-89. Hiver: *La civilisation européenne depuis l'ère chrétienne jusqu'à la Renaissance*.

1889-90. Hiver: *La civilisation avant l'ère chrétienne. L'Orient*. — Eté: *La Grèce et Rome*.

1890-91. Hiver: *La civilisation depuis l'ère chrétienne*.

1891-92. Hiver: *La civilisation avant l'ère chrétienne. L'Orient*. — Eté: *La Grèce et Rome. Etc.*

* * *

L'histoire des religions n'intéresse pas moins l'archéologie, pour tout ce qui concerne les religions antiques. Elle est confiée de 1873-74 à 1879-80 au professeur *Th. Droz* (1844-1897)¹, de 1880-81 à 1895-96 au professeur *Ernest Stroehlin* (1844-1907)², de 1896-97 à 1924³ au professeur *Paul Oltramare* (1854-1928)⁴. Elle est aussi enseignée par des privat-docents: *G. Cuendet* (né en 1897), de 1925 à 1927⁵, *Mme Anna Kamensky*, depuis 1927⁶.

* * *

L'archéologie voisine avec l'*esthétique*, quand celle-ci veut bien fonder ses théories abstraites et trop souvent métaphysiques sur l'examen matériel des monuments, et quand elle est ainsi amenée à scruter l'histoire de l'art. Elle est enseignée de bonne heure déjà par des professeurs réguliers: *Adolphe Pictet* (1799-1875)⁷, en 1838-39, 1842-43, 1843-44; *Fr. Amiel*⁸ (1821-1881), de 1849 à 1854, avec plusieurs interruptions⁹; après une lacune en 1854-55¹⁰, *Ed. Humbert* (1823-1889)¹¹, de 1855-56 à 1872-73¹²; *William Reymond* (1823-1880)¹³, de 1873 à 1875¹⁴; *Al. Giraud-Teulon*

¹ BORGEAUD, III, p. 565; *Catalogue*, IV, 1896, p. 202.

² BORGEAUD, III, p. 567; *D.H.B.S.*, s. v., no 2, p. 96; *Catalogue*, III, 1883, p. 52; IV, 1896, p. 220; V, 1909, p. 119.

³ Depuis l'hiver 1924-25, le cours ne figure plus au programme de ce professeur, bien que celui-ci continue celui de langue et de littérature latines jusqu'en 1928.

⁴ BORGEAUD, III, p. 569; *D.H.B.S.*, s. v., no 14; *Catalogue*, III, 1883, p. 50; IV, 1896, p. 214, 234; V, 1909, p. 113; VI, 1916, p. 119; VII, 1928, p. 190; *S.Z.L.*, 1921, s. v.

⁵ *Catalogue*, VII, 1928, p. 396.

⁶ Introduction à l'histoire comparée des religions.

⁷ BORGEAUD, III, p. 563. Professeur d'esthétique de 1841-44, agrégé d'esthétique et de linguistique, de 1844-48; *M.S.H.*, XIX, 1877, p. 344; *D.H.B.S.*, s. v., p. 289, no 30; *Catalogue*, IV, 1896, p. 34.

⁸ BORGEAUD, III, p. 369 sq., 563; Annexes, p. 127 sq.; Professeur d'esthétique et de littérature française, 1849-54, de philosophie, 1854-1881; *D.H.B.S.*, s. v.; *Catalogue*, IV, 1896, p. 187.

⁹ En 1851-52, 1852-53, 1853-54, le cours n'est pas annoncé au programme.

¹⁰ 1854-55. Esthétique. M***.

¹¹ BORGEAUD, III, p. 564. Professeur d'esthétique et de littérature française, 1855-1889; *D.H.B.S.*, s. v., II, no 3; *B.S.H.*, I, p. 4; *Catalogue*, III, 1883, p. 45; IV, 1896, p. 190.

¹² Notons quelques thèmes d'histoire de l'art:

1856-57. Hiver: Histoire des arts plastiques. — Eté: Albert Durer, sa vie, ses ouvrages.
1861-62. Eté: Histoire de l'art. Coup d'œil sur les différentes écoles de peinture.

1867-68. Eté: «M. le prof. Humbert s'attachera à caractériser les principales formes de l'art dans l'antiquité et dans les temps modernes».

¹³ BORGEAUD, III, p. 482, 565. Supplément pour l'esthétique et l'histoire de l'art, 1873-75; *D.H.B.S.*, s. v., C, no 4.

¹⁴ 1873-74. Hiver: Histoire des théories esthétiques. — Eté: Histoire des styles.

1874-75. Hiver: L'art chrétien, à dater de l'époque byzantine jusqu'à nos jours. — Eté: Philosophie de l'art grec et de l'art romain.

(1839-1910)¹, de 1875 à 1887². Cet enseignement autonome est supprimé en 1886, et l'esthétique est rattachée à la chaire de philosophie³. Cependant des privat-docents en font la matière de leurs recherches: *Platzhoff-Lejeune* (né en 1874), en 1902-03⁴; *Maurice Baud* (1866-1915), en hiver 1907-08⁵; *de Stourdza*, de 1916 à 1919⁶; *Isaak Benrubi* (né en 1876), en hiver 1919-20⁷; *Ch. Baudouin*⁸ depuis 1921⁹; Mme *Anna Kamensky*¹⁰.

* * *

L'histoire de l'art appartient, par ses périodes anciennes surtout, au domaine de l'archéologie; cette dernière en a parfois compris aussi les périodes modernes (Decrue, C. Martin). J'ai moi-même abordé l'histoire de l'art des temps modernes, l'esthétique et la *science de l'art*, dans mes cours de privat-docent¹¹. L'histoire de l'art, étudiée parfois par les professeurs et privat-docents d'esthétique, suscite des exposés spéciaux: en 1890-91, *Ern. Stroehlin*, professeur d'histoire des religions, annonce un cours libre et gratuit: «Beaux-Arts. Histoire de la peinture en Italie»¹².

¹ BORGEAUD, III, p. 566. Professeur d'esthétique, 1876-1881, de philosophie de l'histoire 1881-87; Catalogue, III, 1883, p. 51; IV, 1896, p. 212; V, 1909, p. 102; VI, 1916, p. LXXXV, 108; VII, 1928, p. 9.

² Voici les titres de quelques-uns de ses cours:

1875-76. L'art dans ses rapports avec les grandes idées de l'humanité.

1876-77. L'art moderne; XV^e et XVI^e siècles.

1877-78. Philosophie de l'art religieux dans l'antiquité et dans les temps modernes.

1878-79. Philosophie de l'art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; Inde, Egypte, Assyrie, Grèce; Moyen âge, Renaissance; Temps modernes, etc.

1879-80. Histoire générale des Beaux-arts depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Notions élémentaires d'esthétique.

1880-81. Même sujet. Revue des principaux systèmes d'esthétique.

1881-82. La Renaissance italienne; Notions d'esthétique.

1882-83. L'art en Europe du XVI^e au XIX^e siècle. Esthétique comparée.

1884-85. Philosophie de l'art dans l'Inde ancienne et la Grèce. La Renaissance en Italie, en Espagne et dans les Pays-Bas.

1885-86. Même sujet.

1886-87. Philosophie de l'histoire de l'art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Examen critique de quelques systèmes d'esthétique.

³ BORGEAUD, III, Annexes, p. 84-85.

⁴ S.Z.L., 2^e éd. 1932, s. v.; Catalogue, V, 1909, p. 339.

⁵ Graveur sur bois. D.H.B.S., s. v., IV, n° 3; Catalogue, V, 1909, p. 311.

⁶ Esthétique et histoire de l'art, hiver 1916-17, été 1917. En 1917-18 et 1918-19, L'art chrétien, les doctrines et les œuvres depuis les origines jusqu'à nos jours.

⁷ S.Z.L., 2^e éd. 1932, s. v.; Catalogue, VII, 1928, p. 387.

⁸ S.Z.L., 1921; 2^e éd. 1932, s. v.

⁹ Eté 1921: Psychologie esthétique. La psychanalyse comme base de la psychologie artistique.
— Hiver 1922-23: La psychanalyse et l'art. — Eté 1928: Esthétique. Psychanalyse de l'art. — Hiver 1928-29, 1929-30: Psychanalyse de l'art, etc.

¹⁰ Hiver 1930-31: La philosophie de la beauté. Voir plus haut, Histoire des religions.

¹¹ Voir plus haut.

¹² Deux heures pendant le semestre d'hiver.

Dès cette date, des privat-docents s'y consacrent: *André Bourdillon* (1835-1912)¹, de 1890-91 à 1892-93²; *H. Vulliéty*³ (1860-1915), de 1889-90 à 1914-15⁴; *Camille Martin* (1877-1928)⁵, qui traite l'archéologie du moyen âge et l'histoire de l'art des temps chrétiens, de l'hiver 1907-08 à l'été 1912⁶; *C. de Mandach* (né en 1870) qui se voue à l'histoire de l'art en Italie, de l'été 1903 à l'hiver 1906-07⁷; *Johannès Widmer* (1876-1934)⁸, qui s'intéresse surtout aux artistes suisses contemporains et aux collections artistiques de la Suisse, de l'hiver 1913-14 à l'hiver 1932-33. Cette branche est actuellement étudiée par *L. Gielly* (né en 1876), privat-docent depuis 1927 et chargé de cours depuis 1930⁹.

* * *

CONCLUSIONS.

Au cours d'un peu plus d'un siècle, l'archéologie a non seulement pénétré dans notre enseignement officiel, mais, après diverses vicissitudes, suivant les temps, l'intérêt que lui portaient ceux qui en avaient la charge, aussi leur valeur scientifique, elle y a consolidé et précisé ses positions.

Dans son *Discours* de 1837, H. Boissier écrit:

« Le champ de l'*archéologie* est immense; dans une acception générale, il comprend l'étude de tout ce qui, sous un rapport quelconque, a trait à l'antiquité;

¹ Architecte, professeur d'histoire de l'art à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, 1882-1908, homme politique. *D.H.B.S.*, s. v., n° 11.

² 1890-91. Cours gratuit. Histoire des styles artistiques. — 1891-92. — 1892-93. Hiver: Histoire de l'art. L'art dans l'antiquité, Egypte, Assyrie, Grèce, Rome, art byzantin, art roman. — Eté: Art ogival, art arabe, Renaissance, Temps modernes.

³ *D.H.B.S.*, s. v.; *B.S.H.*, IV, p. 38; *Catalogue*, IV, 1896, p. 241; V, 1909, p. 343. Auteur de « La Suisse à travers les âges », s. d.

⁴ Étudie surtout l'histoire de l'art depuis la Renaissance.

⁵ *B.S.H.*, IV, p. 154; *S.Z.L.*, 1921, s. v.; *Catalogue*, V, 1909, p. 337.

⁶ Hiver 1907-08: Archéologie du moyen âge. I. Architecture religieuse.

Hiver 1908-09: Id. L'art roman.

Eté 1909: L'art gothique.

Hiver 1909-10: Histoire de l'art. La Renaissance italienne de Léonard de Vinci à Michel-Ange: Conférence d'archéologie du moyen âge. Architecture et style gothique.

Eté 1910: Conférence d'histoire de l'art. Etudes sur l'architecture locale.

Hiver 1911-12: Histoire de l'art. Les arts en France à l'époque de la Renaissance.

Eté 1912: Les arts en France depuis Henri IV à Louis XIV.

⁷ *D.H.B.S.*, s. v., n° 14; *S.Z.L.*, 1921; 2^{me} éd. 1932, s. v.; *Catalogue*, V, 1909, p. 336. Conservateur du Musée des Beaux-Arts, Berne.

⁸ *S.Z.L.*, 2^{me} éd. 1932, s. v.; *Catalogue*, VI, 1916, p. 329.

⁹ *D.H.B.S.*, s. v.; *S.Z.L.*, 1932, s. v.

un lien commun en rattache toutes les parties. Celle qui communément inspire le plus d'intérêt est la science qui, de nos jours, a reçu le nom de *statistique*¹, et qui, appliquée aux nations dont il n'existe que des souvenirs, a conservé la dénomination spéciale d'*archéologie*. Elle recherche ce que furent ces antiques sociétés aux différentes époques de leur vie politique, leur état physique et moral, leurs usages, leurs institutions militaires, politiques, civiles et religieuses, en s'étayant sur des notions géographiques et historiques qui servent à les expliquer. La *numismatique* et la *paléographie* lui fournissent des documents et des ressources importantes; l'*archéographie*² ou l'étude des monuments considérés même sous un point de vue artistique, de même que la *linguistique*, ou l'analyse étymologique et comparative des langues, est pour elle d'un grand secours; enfin, l'*histoire des sciences* et de la *littérature* entre si bien dans le domaine archéologique, par le tableau qu'elle offre de l'état de la société dont elle est l'expression fidèle, que quelques savants l'ont désignée par le nom d'*archéologie littéraire*.»

Certes, le champ de l'archéologie, avec ses divisions, est immense. Mais pendant longtemps l'archéologie a eu le tort de vouloir étendre à l'infini ses limites, en méconnaissant ses propres moyens d'action. Lui donner pour tâche de reconstituer les sociétés antiques sous tous leurs aspects, et par tous les moyens, c'est la confondre avec d'autres disciplines, dont beaucoup sont tout aussi ambitieuses et imprécises, histoire de la civilisation, anthropologie, ethnographie, sociologie, ou sont restreintes, esthétique, histoire de l'art. Et c'est pourquoi, dans notre université comme ailleurs, tantôt elle a voulu englober ces disciplines, tantôt elle a été englobée et supplantée par elles.

Cette imprécision l'a pendant longtemps empêchée de se constituer en une science autonome, consciente de ses fins et de ses ressources. Si bien qu'au lieu de maintenir l'indépendance que Boissier lui avait donnée, elle est devenue à certaines époques une simple annexe de l'enseignement littéraire, historique, esthétique, sociologique, un complément de ces branches. C'est encore l'opinion de M. Ch. Borgeaud: « L'archéologie, qui complète les études littéraires et esthétiques, est surtout une science auxiliaire de l'histoire. Par l'étude des documents antiques, elle marque les grandes étapes de la civilisation dont nous sommes les héritiers. »³

C'est pourquoi l'archéologie a été souvent professée dans notre université par des érudits qui en considéraient l'étude comme une recherche accessoire de leur propre discipline, et qu'ils n'avaient pas abordée de bonne heure en spécialistes. Boissier enseignait la chimie appliquée, avant de se vouer à l'archéologie. Plus tard, les professeurs de littérature, de langues, d'histoire, en sont chargés. Ce n'est que depuis

¹ Ce terme a aujourd'hui une autre signification.

² Ce terme n'est plus guère usité de nos jours.

³ BORGEAUD, III, Annexes, p. 86.

Ed. Naville que cet enseignement est définitivement confié à un savant qui en a fait sa recherche exclusive.

Assurément, l'archéologie ne peut se passer des secours de l'histoire, des langues et littératures anciennes, pas plus que celles-ci ne peuvent se passer des éclaircissements qu'elle leur fournit. Mais elle recourt à bien d'autres disciplines encore, psychologie, sociologie, ethnographie, etc., qui, toutes, lui apportent leur contribution. Discipline auxiliaire pour les autres, elle-même considère celles-ci comme des auxiliaires. Car toute étude est en un sens indépendante, auxiliaire en un autre, selon le point de vue auquel on se place.

Mais l'archéologie ne se confond pas plus avec l'histoire, proprement dite, l'histoire des religions, la littérature, ou tout autre champ d'étude, que celles-ci ne se confondent avec l'archéologie. Aux origines, dans notre Académie, son enseignement s'attache surtout aux « antiquités », comprises comme l'examen des institutions politiques et sociales des civilisations antiques; il hésite entre les noms « antiquités » et « archéologie »; il aborde pour elles-mêmes la mythologie, l'histoire des religions, etc. L'archéologie le doit faire assurément, mais sous un point de vue particulier.

Car ses limites, mais aussi son unité et son autonomie, par suite ses méthodes de travail, résident moins dans le but qu'elle poursuit que dans les matériaux qu'elle met en œuvre. Ses matériaux, ce sont les œuvres matérielles, les créations visibles et tangibles de l'art et des industries, que l'homme a façonnées en transformant la matière naturelle, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ce sont elles que l'archéologie doit rechercher, pour les comprendre sous tous leurs aspects. Elle est à la fois une histoire politique, une histoire des religions, des mœurs, des institutions, une sociologie, une esthétique et une histoire de l'art, mais faite par ses propres documents et par ses propres méthodes. Ce sont ces monuments, des plus humbles aux plus nobles, des plus pratiques aux plus beaux, qu'elle veut faire parler, pour leur faire dire tout ce qu'ils savent des multiples activités de l'homme¹.

Au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e, les progrès qu'elle a faits ont été énormes. Les découvertes se sont multipliées, ont révélé des civilisations sur lesquelles l'histoire et la littérature sont muettes, d'autres sur lesquelles elles ne projettent qu'une faible lueur, mais que l'archéologie peut éclairer vivement et ressusciter. Bien plus, elle donne des périodes dites « historiques » une compréhension plus grande

¹ Sur ma conception de l'archéologie, sur ses méthodes, cf.: « Qu'est-ce que l'archéologie », *Scientia*, 1914; *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, 3 vol., 1912; « L'archéologie, ses principes, son utilité », leçon d'ouverture au cours d'archéologie à l'Université de Genève, *Pages d'Art*, mars 1921, p. 85; « L'archéologie, son domaine, son but », *Bibliothèque de Philosophie scientifique*, 1922.

Sur l'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art chez nous, cf. aussi mes articles: « L'enseignement de l'archéologie », *Journal de Genève*, 5 juin 1905; « L'enseignement secondaire et l'archéologie », *Suisse universitaire*, Genève, 1905, p. 289; « L'enseignement de l'histoire de l'art en Suisse », *Rev. de synthèse historique*, Paris, XXVIII, 1914, p. 98.

et plus vivante, en reconstituant l'état matériel des industries et des arts, que ne peuvent le faire l'histoire et la littérature par leurs moyens limités. Connaissons-nous l'époque dans laquelle nous vivons, si nous ne possédions que des livres de politique et de littérature, et si nous n'avions pas continuellement sous les yeux tout ce qui sert à notre vie journalière ?

D'autre part, les méthodes de l'archéologie se sont précisées, différencierées de celles des autres disciplines; elle est devenue autonome, et doit être désormais traitée comme telle.

Elle est devenue de nos jours trop complexe, trop étendue, pour que l'érudit puisse être à la fois et au même titre historien, littérateur, archéologue, s'il veut éviter d'être superficiel, s'il veut créer œuvre originale. L'enseignement supérieur exige la spécialisation, afin qu'il demeure « supérieur », et qu'il ne redevienne pas « secondaire ».

